

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE MUSICIEN SPECIALISTE MUSIQUE & PETITE ENFANCE

CONTEXTE

Au départ conçu comme une formation de spécialisation dans le prolongement du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI), le Diplôme Universitaire de Musiciens Spécialiste (DUMUSIS) propose aujourd'hui à des professionnelles et professionnels d'univers et de formations diverses, attestant d'une pratique confirmée de la musique et de la transmission, de venir approfondir et réinterroger leurs pratiques lorsqu'elles sont adressées à des publics spécifiques.

Le DUMUSIS est proposé tous les deux ans, alternant une spécialisation Musique et Petite enfance et une spécialisation Musique, Handicap et santé. La notion de spécialisation est ici pensée comme une faculté à adapter sa posture et son propos à un contexte socio-professionnel spécifique.

En 2026-2027, le CFMI organise une formation au DUMUSIS Musique et Petite Enfance.

La formation vise à outiller les étudiantes et étudiants à interroger, rechercher et renouveler les modalités d'action artistique auprès des tout-petits, en lien avec les préconisations de Sophie Marinopoulos qui, dans son rapport au ministre de la Culture¹, exposait l'urgence de :

- renforcer la place de l'art dans les lieux d'accueil de la Petite Enfance,
- défendre la présence de l'artiste comme interlocuteur et lien essentiel avec le monde,
- réaffirmer la nécessité de promouvoir et la pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien à son parent (ECA-LEP2).

¹ « Une stratégie nationale pour la Santé Culturelle – promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien à son parent », Ministère de la Culture, 2019

NOTE D'INTENTION 2026-2027

Le CFMI de l'Université Lumière Lyon 2 place la relation sensible au centre des interactions et la musique comme point de rencontre entre toutes et tous.

Travailler avec les tout-petits, c'est beaucoup d'observation. Le tout-petit apparaît comme un être naturellement curieux, à l'affût, qui accueille de façon inconditionnelle le monde qui l'entoure. Dans cette posture naturelle, sans filtre ni prédisposition, le tout-petit porte son écoute, son attention, ses intentions tout autour et en tout point.

La spontanéité du tout-petit invite l'artiste à improviser, avec ce même plaisir d'expérimenter et d'éprouver des manières d'être au monde, de le découvrir, de le goûter, de l'écouter et de s'y connecter. La réalité d'être du tout-petit place ainsi l'artiste face à sa responsabilité de transmettre l'émerveillement et l'incite à s'engager sur des chemins où les pas de côté s'imposent.

Si l'approche éducative, la transmission de comptines et autres chansons de doigts sont au cœur des actions des musiciens et musiciennes avec les tout-petits depuis longtemps, le CFMI s'intéresse aujourd'hui d'autres approches qui mettent en avant l'improvisation, les pratiques expérimentales et la création et replacent la musique au service d'une écoute sensible, d'une expression poétique, et d'une émancipation de la personne.

La formation questionnera les modalités de présence et d'actions du musicien ou de la musicienne. Elle l'incite à considérer la place et le rôle des autres professionnels pour ne pas délaisser les dimensions éducatives, ni thérapeutiques, mais au contraire s'ancrer sur la complémentarité de ces professionnalités et le travail en partenariat.

Ensemble ils ouvrent des espaces pour faire se rencontrer... Là où la musique n'est plus une histoire de performance mais avant tout une histoire d'instant partagés et à partager.

La formation vérifiera la possibilité même de s'accorder à dire que le tout-petit, ce 1er de cordée, peut guider l'adulte dans une esthétique de la relation entre lui et tout son entourage et surtout que travailler avec les tout-petits c'est (se) remettre en jeu, sans se lasser, encore et toujours.

OBJECTIFS

- Permettre aux artistes de s'inscrire dans des démarches de recherche et de création dans un contexte spécifique
- Permettre la mise en œuvre de dispositifs musicaux favorisant la relation sensible enfants/adultes
- Défendre et transmettre des valeurs de respect, de partage et d'ouverture aux arts et à la culture
- Développer la bienveillance, l'exigence artistique, l'authenticité de la démarche et des choix comme conditions indispensables à la relation sensible et poétique,
- Contribuer au développement de projets artistiques dans le secteur de la Petite Enfance

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Comprendre les logiques professionnelles du secteur de la Petite Enfance
- Devenir force de proposition et porteur de projets artistiques favorisant la relation sensible enfant/famille/professionnelles, sans objectifs programmés d'apprentissage éducatif ou pédagogique,
- Ancrer sa singularité artistique, développer ses facultés d'improviser, développer ses capacités d'invention et de création, notamment en direction du public lié au secteur de la Petite enfance
- Acquérir des savoirs sur le développement de l'enfants de 0 à 3 ans, en lien avec son environnement
- Développer ses connaissances des réseaux institutionnels du secteur de la Petite Enfance
- Connaître les politiques culturelles liées secteur de la Petite Enfance
- Travailler en partenariats avec des structures culturelles, sociales et/ou éducatives
- Rédiger, présenter et défendre un projet et des objectifs artistiques dédiés au secteur de la Petite Enfance

ORGANISATION GÉNÉRALE

La formation au DUMUSIS est pensée comme un laboratoire où l'expérimentation, la pratique et le faire sont des éléments majeurs. Les temps d'enseignements artistiques et théoriques alternent avec des temps d'expérience et d'analyse en situation professionnelle. L'expertise personnelle y nourrit la réflexion collective et inversement. Les compétences s'y consolident entre pairs.

La formation au DUMUSIS compte 300 heures, réparties en 3 troncs (apports artistiques, apports théoriques, pratique professionnelle) :

Tronc A : Apports artistiques – 72h

- Démarches de création musicale
- Autres pratiques artistiques (danse, littérature jeunesse...)

Tronc B : Apports théoriques - 76h

- Développer et approfondir sa connaissance des publics et de l'environnement professionnel
- Consolider sa méthodologie et démarche de projet
- Développer des compétences de problématisation et de recherche

Tronc C : Pratique professionnelle - 152h

La formation au DUMUSIS est basée sur l'alternance entre des temps d'enseignements et des temps d'expérience en situation professionnelle. Cette organisation permet aux étudiant.es d'articuler les apports de la formation avec des expérimentations artistiques, avec le soutien des formateurs ou formatrices.

Le stage en responsabilité correspond au terrain professionnel de l'étudiante ou de l'étudiant. Celui-ci peut se dérouler dans des structures d'accueil de type classique (crèche, RAM, EAJE...), mais aussi sanitaire (néonatalogie, pédopsychiatrie), sociale ou médicosociale (pouponnières, PMI, MJC, Centre Social), spécialisées (école de musique) ou culturelle, qui accueillent des enfants âgés de 0 à 3 ans.

Les 3 temps de pratique nommés « Résidence, Action artistique, Transmissions » sont organisés par le responsable de formation.

- Action artistique dans une structure d'accueil Petite Enfance
- Action artistique dans une structure culturelle
- Transmissions aux professionnelles
- Stage en responsabilité

ÉVALUATION

Outre un contrôle continu de l'assiduité et de l'investissement personnel de l'étudiant ou de l'étudiante, l'évaluation finale portera essentiellement sur la conduite des actions artistiques, des actions artistiques et la rédaction de documents (projet, article).

CALENDRIER

La formation au DUMUSIS est aménagée de façon à permettre aux étudiant.es de poursuivre leur exercice professionnel, dont une partie devra se situer dans une ou plusieurs structures de la petite enfance et sera validée au titre de stage pratique.

La formation débutera en septembre 2026 et se déroulera jusqu'à début juillet 2027, à raison de 3 à 5 journées mensuelles regroupées (le plus souvent des jeudi, vendredi et samedi ou pendant les vacances scolaires), de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 :

Semestre 1	Semestre 2
Mercredi 16 septembre 2026 (après-midi) Jeudi 17 septembre 2026 Vendredi 18 septembre 2026 Samedi 19 septembre 2026 Lundi 19 octobre 2026 Mardi 20 octobre 2026 Mercredi 21 octobre 2026 Jeudi 22 octobre 2026 Vendredi 23 octobre 2026 Jeudi 19 novembre 2026 Vendredi 20 novembre 2026 Samedi 21 novembre 2026 Jeudi 17 décembre 2026 Vendredi 18 décembre 2026 Samedi 19 décembre 2026 Jeudi 21 janvier 2027 Vendredi 22 janvier 2027 Samedi 23 janvier 2027	Lundi 22 février 2027 Mardi 23 février 2027 Mercredi 24 février 2027 Jeudi 25 février 2027 Vendredi 26 février 2027 Jeudi 18 mars 2027 Vendredi 19 mars 2027 Samedi 20 mars 2027 Lundi 12 avril 2027 Mardi 13 avril 2027 Mercredi 14 avril 2027 Jeudi 15 avril 2027 Vendredi 16 avril 2027 Jeudi 13 mai 2027 Vendredi 14 mai 2027 Samedi 15 mai 2027 Jeudi 17 juin 2027 Vendredi 18 juin 2027 Samedi 19 juin 2027 Lundi 5 juillet 2027 Mardi 6 juillet 2027 Mercredi 7 juillet 2027 Jeudi 8 juillet 2027 Vendredi 9 juillet 2027

! Ce calendrier est prévisionnel et susceptible d'évoluer d'ici la rentrée 2026.

TESTS D'ENTRÉE

(Durée totale : environ 1h)

- Présentation d'une création ou d'une improvisation musicale comportant des aspects instrumentaux et vocaux (entre 5 et 10 minutes)
- Commentaire oral d'un court extrait vidéo présentant une situation artistique
- Entretien portant sur le projet personnel de formation et les objectifs professionnels

PROMOTION

15 personnes maximum

COÛT

Financement extérieur (employeur, Pôle Emploi, AFDAS, autre OPCO...) : 2100 €

Financement individuel : 950 €

CONTACTS

Responsable de formation

Sébastien Egleme,

06.13.03.15.20 / 04.72.98.28.56

[sebastien.egleme\(at\)univ-lyon2.fr](mailto:sebastien.egleme(at)univ-lyon2.fr)

Gestionnaire de scolarité, secrétaire de direction et Accueil, information et conseil aux stagiaires de la formation continue diplômante :

Clémentine Bertrand,

04.72.98.28.50

[clementine.bertrand\(at\)univ-lyon2.fr](mailto:clementine.bertrand(at)univ-lyon2.fr)